

## CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2016

L'an deux mille seize, le douze mai 2016, les membres du Conseil Municipal ont été convoqués pour une réunion ordinaire par Monsieur le Maire, conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des collectivités Territoriales pour délibérer sur les affaires ci-après :

N° Délibérations	N°	Thème	Objet de la délibération	N° page
1	41	SIAEP	Transfert des compétences du SIAEP de Vélines au SMDE 24 et dissolution du SIAEP	
2	42	Travaux classe	Choix entreprise travaux revêtement sol classe des CP	
3	43	Assainissement collectif	Choix du cabinet de géomètre pour relevés topographiques assainissement collectif	
4	44	Personnel communal	Renouvellement contrat CAE voirie	
5	45	Personnel communal	Renouvellement contrat CAE cantine	
6	46	Personnel communal	Renouvellement contrat CAE entretien des locaux	

L'an deux mille seize, le douze mai à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montcaret se sont réunis au lieu habituel de ses séances en vertu de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 04 mai 2016.

**Etaient présents** : Jean-Thierry LANSADE, Josette LAGORCE, Jean-Luc RABOISSON, Cédric MEYROU, Jean-Luc FAVRETTO, Sébastien BAGGIO, Franck POURTAL, ROHOF Marie-Catherine, BUYTAERT Sophie, DENOST Hélène, POUGET Marie-Pierre, CARNET-GUILLOT Francis

**Absents excusés** : POUCHIN N'GAPELE Florentine, Aurélie COMBESCOT

**Absent non excusé** : Alain BATAÇ

**Procurations** : POUCHIN N'GAPELE Florentine à Sébastien BAGGIO

**Secrétaire de séance** : Josette LAGORCE

### **Adoption de l'ordre du jour**

#### **Délibérations**

- Transfert des compétences du SAEP de Vélines au SMDE 24 et dissolution du SIAEP de Vélines
- Choix de l'entreprise pour les travaux de revêtement du sol de la classe des CP
- Choix du cabinet géomètre pour les relevés topographiques pour la 5° tranche de l'assainissement collectif
- Renouvellement des contrats CAE voirie, cantine scolaire, entretien des locaux

#### **Commissions et syndicats**

#### **Communauté de Communes Montagne Montravel et Gurson**

#### **Agenda local**

#### **Questions diverses**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

# ORDRE DU JOUR

## **TRANSFERT DES COMPETENCES DU SIAEP DE VELINES AU SMDE 24 ET DISSOLUTION DU SIAEP**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer sur le transfert des compétences du SIAEP de Velines au Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne (SMDE 24) suite aux délibérations du SIAEP portant sur l'adhésion du SIAEP au SMDE 24 et sur le transfert des compétences.

Ce transfert attribuera la totale compétence eau potable du SIAEP au SMDE 24 à compter du 31 décembre 2016 et entraînera la dissolution concomitante du SIAEP.

### Délibération

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du souhait du SIAEP de VELINES, exprimé par délibérations en date du 03 mars 2016 et du 14 avril 2016 de transférer l'intégralité de ses compétences au Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne (SMDE24) et ainsi de se dissoudre.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la suite favorable donnée à cette demande par le Comité Syndical du SIAEP de VELINES par ces mêmes délibérations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 6 voix POUR – 6 abstentions ( Mmes ROHOF DENOST BUYTAERT POUCHIN Mrs BAGGIO MEYROU)- et 1 voix CONTRE (Mr RABOISSON)

-Décide d'accepter le transfert de l'intégralité des compétences du SIAEP de VELINES au SMDE 24, et ainsi, la dissolution du SIAEP de VELINES ;

Madame DENOST explique sa position d'abstentionniste: les informations rapportées par les délégués du SIAEP ne concordent pas avec la délibération proposée. Ceux-ci affirment qu'à aucun moment il a été question de dissoudre le Syndicat SIAEP de Velines. Elle s'interroge sur les incidences pour la commune qu'entraîne la dissolution du SIAEP. Elle considère que le Conseil n'a pas en main tous les éléments pour statuer et que le conseil est mis devant le fait accompli.

## **REVETEMENT SOL CLASSE DES CP**

### Délibération

Suite à des infiltrations d'eau dans la classe du CP, il est nécessaire de changer le revêtement du sol.

A cet effet, le Maire présente deux devis :

-SARL SERVANTY pour un montant de 6 719,70 € TTC

-Entreprise SOLSTICK pour un montant de 3 308,30 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, retient le devis de l'entreprise SOLSTICK .

## **RELEVES TOPOGRAPHIQUES POUR LA 5<sup>ème</sup> TRANCHE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

### Délibération

Dans le cadre des travaux de la 5<sup>ème</sup> tranche de l'assainissement collectif, le maître d'œuvre préconise d'effectuer des relevés topographiques préalables à l'extension du réseau d'assainissement.

Trois cabinets de géomètres ont soumissionnés :

- CERCEAU pour un montant de .....5 520.00 € TTC
- GEOVAL pour un montant de .....5 078.00 € TTC
- GEOLIE pour un montant de .....2 394.00 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal choisit le Cabinet GEOLIE le moins disant pour effectuer ces relevés.

## **ILLUMINATIONS DE NOEL**

Madame BUYTAERT a rencontré la Société BREZAC afin de prévoir les prochaines illuminations de Noël. De nouveaux décors seraient implantés sur la RD 936 et au passage à niveau devant l'école. A cet effet deux devis ont été fournis, un pour la location pour un montant de 2350 € et l'autre pour l'achat de guirlandes supplémentaires pour l'arbre devant la Mairie pour un montant de 400 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité donne un accord de principe pour ces investissements à condition que ce prix soit maintenu, et afin que la Société BREZAC puisse procéder à la réservation de ces luminaires.

## **RENOUVELLEMENT CONTRAT CAE**

Le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler les contrats CAE voirie, cantine et entretien des locaux qui arrivent à expiration fin juin, fin juillet, et fin août.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces renouvellements :

- De 26 heures pour la voirie,
  - De 20 heures pour la cantine,
  - De 20 heures pour l'entretien des locaux,
- pour une durée de un an.

## **COMMISSIONS ET SYNDICATS**

### **DOJO**

Monsieur BAGGIO demande que la Société SOGEME prévoit rapidement une date pour procéder au calage des Tatamis dans la salle du dojo afin que les membres de l'association puisse préparer l'emplacement.

### **PLUI**

Monsieur BAGGIO présente au Conseil Municipal le travail de la commission concernant les modifications du plan de zonage proposées par le cabinet d'urbanisme NOEL chargé de l'instruction du PLUI.

Il précise qu'il n'est pas en accord avec la commission et expose son point de vue : il souhaite, pour rester cohérent, supprimer la constructibilité dans tous les écarts au profit des zones urbanisées entre le coteau et la RD 936.

Le Conseil Municipal après en avoir débattu décide de demander la modification de certaines zones constructibles selon les remarques de la commission et charge le Maire de soumettre ces annotations au Cabinet NOEL lors de la prochaine réunion du PLUI.

### **USTOM**

Monsieur MEYROU fait le compte rendu de la dernière réunion de l'USTOM.

Divers points ont été évoqués :

- Une mise en place d'une amende pour les usagers qui retire la puce de leur container.
- Une facturation supplémentaire pour les bacs trop pleins (lorsque le couvercle n'est pas fermé correctement)

## **COMMISSION VOIRIE**

Madame ROHOF fait le compte rendu de la Commission voirie de la CDC où il a été procédé à l'ouverture des plis pour les travaux de voirie pour 2016-2017-2018. L'entreprise EUROVIA la mieux disante a été retenue.

- Il a été évoqué aussi divers points sur les panneaux de signalisation où il est demandé aux élus de prioriser les demandes suite à une forte demande.
- Peinture au sol et divers travaux de fauchage, entretien des machines, broyeur.

## **SIVOS**

Madame ROHOF fait le compte rendu des réunions du SIVOS du 18 mars et 29 avril dernier.

Divers points ont été évoqués :

- Modification du règlement intérieur du SIVOS suite à la proposition du Conseil Départemental pour le port d'un gilet jaune pour tous les élèves utilisant les transports scolaires sur le secteur du SIVOS de Vélignes
- Passage à la signature électronique
- Vote du compte administratif
- Réforme territoriale à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2017 la compétence transports scolaires sera transférée au Conseil Régional.

- A ce jour aucune information concrète sur le devenir du SIVOS, l'harmonisation au sein du Conseil Regional des différentes prises en charges du transport scolaire s'avérant compliquées.
- Subventions voyages scolaires

## **COMMISSION ENFANCE**

Le PEDT a été validé, le bilan est très positif. 80 à 90% des élèves du territoire bénéficient des TAP.  
La commune de Montcaret recevra la somme de 3652 euros de la CDC.

La CDC propose l'achat d'un second bus de 9 places pour assurer les déplacements des enfants. Trois devis ont été demandés pour un montant de 25 000 à 30 000 euros. Subvention de la CAF à hauteur de 40 % et attente d'une réponse de la MSA en juillet pour une aide.

Projet de document d'information des services pour l'enfance et la jeunesse sur le territoire (de 0 à 17 ans), pour une meilleure visibilité des différents modes de garde pour les enfants.

Projet de journée d'animations sportives et culturelles en direction des familles en lien avec la Commission Sport et Culture de la CDC.

Demande d'utilisation des locaux de l'accueil de loisirs de Bonneville par l'école pour les séances de motricité.

Accord de principe pour entente et mutualisation.

## **CONSEIL D ECOLE**

Le Directeur de l'école a présenté les axes et les objectifs du projet d'école qui pourrait être complété par des actions lors des TAP, notamment dans la réalisation du projet « raconte -moi ton école ».

## **QUESTIONS DIVERSES**

Madame DENOST signale que les chemins de randonnées sur la Commune ne sont pas nettoyés alors que dans les autres communes ils sont entretenus. Monsieur GALLOT Vice- Président de la Commission à la CDC sera interrogé à ce sujet.

Elle demande si les armoires pour les associations ont été commandées et s'il est possible de mettre sur le site de Montcaret l'appel aux dons de la Fondation du Patrimoine pour les travaux de la toiture de l'Eglise.

## **FETE DE LA RIVIERE**

Le Maire informe le Conseil que la fête de la rivière à Lamothe Montravel a été avancée au 31 juillet compte tenu que cette manifestation avait été prévue en même temps que la fête locale de Montcaret.

## **FOOT**

Monsieur le Maire rappelle qu'il reste à effectuer des petits travaux au stade de foot notamment des tranchées pour intégrer les tuyaux d'arrosage et des gaines électriques pour l'éclairage du terrain.

## **COMITE DE JUMELAGE**

Monsieur le Maire informe que dans le cadre du jumelage, l'harmonie Constancia donnera deux concerts, le weekend prochain, le premier au Château de Montpeyroux et le second, le lendemain, au lac de Gurçon.

## **COMMISSION BATIMENT**

Le Maire propose à la commission des bâtiments de se réunir mardi 24 mai à 20 heures 30 pour étudier le dossier d'accessibilité des bâtiments publics

La séance a été levée à 23 H 45.

Prochaine réunion le 9 JUIN 2016 à 20 heures 30.

Le Maire,

Jean-Thierry LANSADE	
----------------------	--

Les Conseillers Municipaux,

Jean-Luc FAVRETTO		Florentine POUCHIN N'GAPELE	absente
Josette LAGORCE		Jean-Luc RABOISSON	
Franck POURTAL		Sophie BUYTAERT	
Alain BATAc	Absent	Sébastien BAGGIO	
Hélène DENOST		Cédric MEYROU	
Marie-Pierre POUGET		Aurélié COMBESCOT	Absente
Marie-Catherine ROHOF		Francis CARNET-GUILLOT	